

	PAGES
IV. Transport doit être enregistré.....	89
V. Dépôt de la quittance.....	89
VI. Dépôt de la quittance par le délégataire.....	89
VII. Enregistrement de la procuration.....	90
VIII. Refus du dépôt de l'original de la Procuration au Bureau d'Enregistrement.....	90
IX. Tutelle <i>ad hoc</i> doit être enregistrée.....	90
X. Nulles corrections d'entrées aux livres du Bureau d'enregistrement.....	90
XI. Un avis <i>séparément</i> donne POUR CHAQUE SUCCESSION..	90
XII. Même opération requise, dans tous les cas de transmissions de créances ou droits immobiliers.....	90
XIII. Le contrat de mariage doit être enregistré au Bureau du domicile à l'époque de tel enregistrement à défaut d'immeubles.....	91
XIV. Nul avis de décès au cas d'un testament olographe dûment prouvé en justice.....	91
XV. Point de certificat de recherche ou d'état hypothécaire <i>sur une partie d'un lot cadastré</i>	91
(Exception).....	91
XVI. Certificat de recherches sur plusieurs lots en certains cas.....	91
TROISIÈME SÉRIE.	
I. QUESTION PAR M. MARTEL.	
1 ^{re} Actes complexes.....	92
2 ^{re} La quittance collective.....	92
3 ^{re} Interprétation de l'art. 5 du Répertoire.....	93
4 ^{re} L'entrée des mutations au certificat.....	93
5 ^{re} Le Régistrateur nouvellement nommé, ses obligations vis-à-vis de son prédécesseur.....	94
6 ^{re} Registres détériorés.....	95
II. QUESTION PAR M. HURTEAU.	
7 ^{re} Radiation sur donation rescindée.....	96
III. QUESTION PAR M. TRIBODÉAU.	
8 ^{re} Radiation d'hypothèque assurant la Rente Viagère..	96
RÉPONSE DE M. L'INSPECTEUR.....	97
Résolution en conséquence.....	97
IV. QUESTION PAR M. MARTEL.	
9 ^{re} Timbre sur second certificat.....	97
V. QUESTION PAR M. PELLAND.	
10 ^{re} La quittance donnée en l'absence de son mari par la femme séparée de biens.....	98
SIXIÈME ORDRE DU JOUR.—Appropriations.....	99
SEPTIÈME ORDRE DU JOUR.—Élection des officiers du Bureau de direction pour 1888-1889.....	100
HUITIÈME ORDRE DU JOUR.—MOTIONS ET RÉSOLUTIONS.	
I. Remerciements aux officiers sortant de charge.....	101
II. Remerciements au Secrétaire.....	101
III. Comité spécial.....	101
QUATRIÈME ASSEMBLÉE DU BUREAU DE DIRECTION.	
I. Prix des annuaires fixé.....	102
II. Compte de l'hon. F. Langelier.....	102